

## Vol action sans arrestation

Par **Gouloue**, le 12/09/2024 à 11:34

Bonjour, j'ai volé accès régulièrement à action.  
Pas de sommes énormes, en cachant sous le cosy de la poussette.  
On ne m'a jamais arrêté à la sortie du magasin (pas de vigile)  
J'ai reçu lundi une convocation en audition libre pour soupçon d'avoir commis ou tenter de commettre «un vol dans un lieu d'habitation ou un lieu d'entrepôt»  
Pensez vous que ça peut être les vols à action ?  
Je regrette bien sûr, dans les temps qui court je n'avais pas moyen de faire plaisir à mes enfants, quelle honte

Par **Lorella**, le 15/09/2024 à 10:25

Bonjour,

L'article que vous avez volé était vendu à quel prix ?

Par **Isidore Beautrelet**, le 15/09/2024 à 13:12

Bonjour

[quote]

J'ai reçu lundi une convocation en audition libre pour soupçon d'avoir commis ou tenter de commettre «un vol dans un lieu d'habitation ou un lieu d'entrepôt»  
Pensez vous que ça peut être les vols à action ?

[/quote]

Très certainement (puisque vous n'avez pas commis de vol dans d'autres magasins).

[quote]

L'article que vous avez volé était vendu à quel prix ?

[/quote]

Bonne question et j'ajouterai une autre question : quels types d'articles avez-vous volés ?

Par **Lorella**, le **15/09/2024** à **13:24**

Exact Isidore. Si c'est pour manger, ce n'est pas pareil que si c'est un produit hi-tech.